

## THÈME 4



# **Renforcer et réenchanter notre syndicalisme de masse, pour agir, lutter et transformer**

## **Les luttes sociales : moteur de l'Histoire**

Dans l'histoire, les luttes sociales portées par le syndicalisme, ont permis de construire des rapports de force permettant de faire prendre en compte ou d'imposer aux décideurs politiques des conquêtes sociales importantes (congés payés, protection sociale, statut du fonctionnaire, etc...). Dans notre champ, le SNEP-FSU a été le moteur d'avancées déterminantes pour notre discipline et ses personnels (EPS à l'EN en 1981, 4<sup>ème</sup> heure en 6<sup>ème</sup> en 1994, décret sport scolaire en 2014, reconnaissance de la coordination des APSA au niveau statutaire en 2014, EPPCS, Hors-Classe, PPCR...). Les avancées sociales, sociétales et environnementales sont toujours possibles à condition de construire, de maintenir et d'amplifier les rapports de force et des fronts larges de mobilisation.

### **Au niveau mondial comme national**

Le système capitaliste, au service des ultra-riches vise toujours de nouvelles sources de profits pour se maintenir et se développer. Pour y parvenir, les politiques libérales qui le portent amplifient l'exploitation de l'humain et de la planète, mettent toujours plus en concurrence, les peuples, les travailleur-ses, les droits sociaux et environnementaux.

Ces politiques amplifient les inégalités, la misère, conduisent au nationalisme, aux impérialismes, aux guerres, utilisent le racisme, la xénophobie, le rejet de l'autre et nourrissent la montée des idées d'extrême droite. À ce titre, le grand capital national et international, pour défendre ses intérêts, est de plus en plus prompt à utiliser et promouvoir l'idéologie de l'Extrême Droite.

Face au système capitaliste, les luttes sociales, sociétales, environnementales, politiques se développent et sont de puissants leviers d'émancipation au niveau local et global :

### **Pour la justice environnementale**

Les enjeux environnementaux sont primordiaux pour un avenir commun sur la planète. Depuis des années, les luttes se développent et se structurent pour le climat (marche pour le climat, grève climatique...) et la biodiversité.

## **Pour l'égalité femme, homme, personnes LGBTQIA+**

Les femmes sont victimes de l'augmentation des inégalités et des politiques d'austérité. Leurs libertés et leur sécurité doit être une priorité au regard notamment du nombre de féminicides. Les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ sont toujours menacés, notamment sous l'influence des thèses masculinistes, avec la montée des extrêmes droites et les freins systémiques liés à la société patriarcale.

Les luttes féministes et la médiatisation de certaines prises de parole et de procès (#MeToo, procès de Mazan...) ont permis des avancées, encore trop timides, concernant ces droits (Ex : en France, inscription de l'IVG dans la constitution, EVARS...).

## **Pour la justice fiscale**

Depuis des années, des économistes, associations, syndicats et élu-es agissent suite aux scandales répétés d'évasion fiscale. Les luttes ont permis la mise en place d'un taux minimal d'imposition sur les multinationales de 15 %, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les débats et mobilisations sur la taxe Zucman, ont permis de mettre en lumière et de convaincre une majorité de citoyen.nes de l'importance de l'imposition des ultrariches. C'est une étape importante pour que cette taxe devienne une réalité dans notre pays, voire dans le monde.

## **Pour la justice sociale et les droits de tous·tes**

Pour stopper les inégalités, les luttes se développent pour permettre à tous·tes d'accéder aux biens communs (eau, alimentation, santé, éducation, logement...), pour défendre et renforcer le droit au travail pour tous·tes. Sur les questions éducatives, les luttes se développent pour dénoncer le financement public des écoles privées sous contrat et aller vers un grand service public d'Éducation laïque .

## **Pour la justice et la Paix**

Au niveau mondial, des mobilisations sans précédent s'expriment contre de multiples conflits internationaux. La paix, le désarmement, le respect du droit international, la liberté syndicale et politiques sont le seul horizon pour développer les droits humains et garantir la sécurité (renvoi au zoom international pour précisions).

## **Pour un sport humaniste et émancipateur**

Si la marchandisation du sport se poursuit dans le système capitaliste et a des répercussions néfastes. Des luttes se mènent (durant les compétitions sportives et en dehors) pour développer un sport plus démocratique, plus écologique et libéré des violences sexistes et sexuelles (VSS), ainsi que des oppressions et des dérives marchandes...

## **Les forces capitalistes s'organisent pour maintenir leur pouvoir**

Face aux volontés d'émancipation, les ultrariches s'organisent en prenant possession de grands médias, de maisons d'éditions, d'écoles de journalisme, de réseaux sociaux... : en détournant les concepts, le langage, en inversant les valeurs. Le système médiatique capitaliste œuvre en permanence à instiller à chacun·e l'absence d'alternatives (TINA : « There Is No Alternative » Margaret Thatcher) ainsi qu'une résignation à lutter pour changer les choses.

## **En France**

La politique néolibérale s'appuie sur l'appareil gouvernemental pour servir les intérêts du capital. Il s'agit de « *défaire méthodiquement le programme du conseil national de la résistance* » (Denis Kessler,

2007), toutes ses conquêtes sociales (démocratie sociale, statut du fonctionnaire, paritarisme, gestion des caisses de sécurité sociale...) et briser tous les collectifs. La lutte pour le partage de la richesse produite (répartition capital/travail) et la réappropriation des moyens de production sont au centre des enjeux sociétaux (justice fiscale, sociale, environnementale). Les politiques libérales qui en découlent, détruisent l'État social (Nouveau Management Public, loi LTFP, précarisation, attaque contre le droit du travail...). Elles fragilisent la démocratie, les droits des citoyen-nes et des organisations syndicales (répression, restriction des libertés et instrumentalisation de la justice ...).

Dans notre pays, le MEDEF et les forces économiques qu'il représente sont prêts à faire et font parfois alliance avec l'Extrême Droite.

Dans ce contexte, les luttes et les acteurs qui les animent comme notre syndicalisme sont des boussoles. Malgré les attaques multiples, les dispositions qui visent à minimiser son pouvoir d'expression et d'interventions, le syndicalisme de transformation sociale est un acteur important de la construction des luttes qui portent des alternatives d'espoir.

Dans ce contexte de désinformation, de dévoiement du sens des mots et de propagande, notre syndicalisme humaniste doit continuer d'agir pour reprendre la main sur nos métiers, aller vers de réelles transformations sociales, écologiques, féministes, anti-racistes, anti-fascistes, et porter le besoin de justice fiscale et de construction de la paix par l'autodétermination des peuples à disposer d'eux-mêmes.

### **Engager davantage les collègues dans ces luttes : c'est possible et nécessaire !**

« Individualisme », « résignation », « consumérisme », « culpabilisation » sont des termes souvent utilisés pour décrire l'état d'esprit des collègues. Nous devons analyser ce qui peut provoquer un essoufflement à l'adhésion ou à l'engagement :

- d'une part les facteurs (sentiment d'impuissance, position et unité syndicale, formes d'actions, individualisme et égoïsme, oubli des luttes ayant permis des conquêtes sociaux...).
- d'autre part les mécanismes (nouveau management public, autonomie des établissements, fin des référentiels nationaux...).

A contrario, grâce notamment au contact des militant·es avec la profession, nous observons que des collègues s'engagent, parfois pour la première fois, dans des luttes, des résistances liées au quotidien professionnel (une création de classe, un gymnase, le refus des tests, les injonctions hiérarchiques ou le Néo Management Public..) ou plus générales/nationales (pour l'environnement : A 69, Loi Duplomb, réforme des retraites en 2023, 10 et 18 septembre 2025, grèves féministes : 8 mars, 25 novembre, contre le racisme, pour la paix...). L'enquête « gymnase score », renseignée à plus de 50 % témoigne d'un engagement fort des équipes d'EPS pour reprendre en main métier et conditions de travail.

La transformation sociale progressiste est conditionnée par l'engagement de tous et toutes, l'analyse des conditions qui le motivent doit être au cœur de notre réflexion.

Le fort taux d'adhésion au SNEP-FSU, alors que la loi LTFP a réduit nos prérogatives, est un indicateur encourageant de la volonté de la profession de ne pas se résigner.

## **1. Notre orientation : développer des rapports de force par la conscientisation et la mobilisation du plus grand nombre pour une société plus juste et plus écologique**

Le SNEP-FSU, syndicat de masse et de transformation sociale, agit dans le cadre de la « double-besogne » de la Charte d'Amiens de 1906 :

- Améliorer les conditions de travail et de vie immédiates des agent-es et des retraité-es.
- S'émanciper de la domination capitaliste qui exploite l'humain et la planète.

Notre syndicalisme doit articuler l'action immédiate (« ici et maintenant ») et de long terme (« ailleurs et plus tard ») et lier en permanence les situations et revendications spécifiques aux orientations générales.

Nous portons un syndicalisme de propositions pour transformer l'avenir et établissons les rapports de forces nécessaires pour que nos revendications soient prises en compte et mises en œuvre par le politique.

La prise de conscience des enjeux par l'ensemble des collègues est une étape indispensable pour permettre à tous·tes de s'engager et d'agir.

Pour le SNEP-FSU, le contact permanent avec les collègues, est une priorité pour offrir des espaces de débats, d'analyses, créer du sens et des solidarités et pour faire émerger d'autres possibles, sources d'espoir et une « culture de l'engagement et de la lutte ».

### **1.1. Construire et nourrir la culture de l'engagement et de la lutte pour reprendre en main nos métiers**

Notre syndicalisme ancre la revendication au plus près des pratiques professionnelles, porteuses de sens pour les agent-es et révélatrices des choix politiques de la période. Avec le développement du NMP et l'affaiblissement des services publics, les collègues sont de plus en plus dépossédé-es de leur métier et sont sommé-es de « travailler plus » ; la perte de sens du métier se développe (augmentation des démissions, recul de l'attractivité...). Il y a donc urgence à reprendre en main nos métiers.

Pour le SNEP-FSU il n'existe pas de « petits combats ». Nous affirmons que chaque pas en avant, chaque marche gravie concernant l'engagement, participe de l'élévation du rapport de force pour l'amélioration immédiate des conditions de travail en vue de la transformation sociale. Partir des problématiques de terrain et proposer une diversité de modalités d'action permettant à tous et toutes de s'engager (de la pétition/votation, HMIS, tractage, grève...) sont des éléments incontournables.

Pour être acteur-rices de nos métiers, nous proposons de renforcer la culture de l'engagement et de la lutte sur plusieurs axes :

#### **1.1.1. La rencontre avec la profession, cœur de l'activité syndicale**

L'ensemble de la profession avec le SNEP-FSU construit l'histoire de notre discipline et a créé les rapports de force nécessaires à l'obtention de plusieurs revendications.

La rencontre avec la profession est le cœur de l'activité syndicale et permet de lier la prise en compte des problématiques professionnelles aux analyses systémiques. L'établissement de revendications partagées, construites et débattues collectivement est une condition pour envisager des mobilisations massives, unitaires et majoritaires.

La rencontre directe doit être privilégiée, notamment la rencontre régulière sur le lieu de travail (heure mensuelle d'information syndicale), les stages syndicaux qui peuvent être amplifiés (droit à 12 jours par an), les assemblées générales, etc... Le SNEP-FSU s'organise aussi pour aller à la rencontre des collègues lors des temps professionnels (UNSS, FPC, jurys...) l'utilisation de la visio, malgré ses écueils, ne doit pas être négligée. Nous devons également proposer d'autres modalités pour faire évoluer les

représentations et permettre l'engagement (lectures, rencontres cinématographiques, culture scientifique...).

La rencontre syndicale permet de rompre l'isolement. Elle est un pilier fondateur des processus de cohésion et de sens et de mise en lutte : c'est la finalité qui doit lui être attribuée. Dans un contexte d'effacement de l'histoire sociale et syndicale, elle permet aussi de valoriser et rappeler les avancées obtenues et d'analyser l'état dialectique des rapports de force.

#### **1.1.2. Les liens entre local et global, spécifique et général**

Nous devons toujours établir, avec le plus de précision et de lisibilité possible, les liens entre les difficultés professionnelles vécues et les politiques générales nationales et internationales.

Il nous faut expliciter ces liens de façon permanente et analyser de manière dialectique l'état des rapports de force pour amplifier nos capacités d'analyse et ainsi renforcer nos luttes. Il en est de notre responsabilité syndicale.

#### **1.1.3. Les liens entre luttes de résistance et offensives**

Les politiques néolibérales imposent et multiplient les réformes spécifiques comme générales dans un calendrier à marche forcée, dans une logique d'affaiblissement des Services Publics, de renforcement du privé et d'augmentation des inégalités. Nous devons donc continuer à œuvrer pour agir avec la profession pour contrer ces réformes et analyser leurs mécanismes.

Dans un contexte de recul global, les projets d'école et de société du SNEP-FSU doivent vivre dans un calendrier propre, opiniâtre, pour lesquels l'anticipation et la construction de rapports de force sont incontournables. Le danger serait de tomber dans un syndicalisme uniquement en réaction à l'agenda du pouvoir. L'activité syndicale du SNEP-FSU doit appliquer la même volonté dans les luttes défensives pour faire reculer les projets régressifs que dans les luttes progressistes visant à conquérir de nouveaux droits. Le double mouvement de résistance aux réformes régressives et de création d'alternatives doit être construit et porté avec la profession.

Notre campagne permanente pour l'EPS y contribue. L'articulation et la concertation entre le national et le local est à améliorer.

#### **1.1.4. L'action dans les instances, toujours d'actualité**

Les attaques contre le paritarisme et la moindre écoute de nos revendications par l'administration aboutissent à de plus en plus d'arbitraire et d'injustice. Les instances de négociation (qualifiées de « dialogue social » par le pouvoir) restent des espaces de lutte où l'on peut recueillir des éléments, porter des revendications et gagner des avancées, faire reculer l'administration et créer des alliances (autres OS, parents d'élèves...). À tous les niveaux (établissement, département, académie, national), elles doivent s'inscrire dans la création d'un rapport de force (travail intersyndical, conférence de presse, rassemblement/manifestation, boycott...), dans un contexte où l'administration renforce son management, sollicite excessivement les militant·es et les élu·es sur des multitudes de groupes de travail et d'instances en concentrant les responsabilités sur un petit nombre de personnes, notamment depuis la LTPF.

C'est un temps singulier de la lutte. À ce titre, il est important que la profession soit informée de la tenue des instances et de lui en rendre compte.

#### **1.1.5 Les modalités d'actions**

Le SNEP-FSU a toujours mené des réflexions sur les modalités d'actions pour permettre à tous-tes les collègues de s'engager et établir le rapport de force le plus efficace possible. À ce titre, nous articulons des modalités classiques (grève, pétitions...) et plus originales et variées (votations, enquêtes, actions médiatiques...).

La grève demeure un outil fondamental de la création du rapport de force. Depuis plusieurs années, le système néolibéral, qui a aussi pris en main les médias dominants, tente de décrédibiliser l'action syndicale (rétrograde, grogne...), et particulièrement la grève. Nous devons questionner les modalités d'actions syndicales pour fédérer davantage et être mieux médiatisé. Le renforcement de l'information auprès des usager-es, sur les raisons des actions (notamment la grève) est une priorité.

Les modalités d'actions, en vue de construire des mouvements majoritaires massifs doivent être régulièrement construites et débattues avec les collègues.

Nos instances syndicales, à tous les niveaux, sont des lieux où ces questions stratégiques sont à discuter et débattre. Pour faciliter et encourager cette réflexion, le SNEP-FSU organisera un espace d'échanges « stratégies de lutte » ayant vocation à être à la fois un appui et un moteur des débats locaux et nationaux.

Afin d'augmenter le rapport de force, le SNEP-FSU lie action syndicale et action juridique pour faire respecter et avancer le droit pour les personnels. L'action juridique renforce l'action syndicale et pèse dans le rapport de force. De même, l'action syndicale permet de peser sur l'avancée et la réussite des actions nationales. La lutte actuelle sur la mission de coordination des APSA en est une illustration concrète.

### **1.2. Le développement des alliances**

Afin d'augmenter le rapport de force, il est nécessaire de débattre de nos revendications avec les acteurs du mouvement social (syndicales, associatives, d'usager-es, médias indépendants...) ainsi qu'entretenir des liens de solidarité étroits avec les mouvements de jeunesse, étudiants, féministes, écologiques, paysans, etc. pour créer les convergences de tout le mouvement social. Cela est valable pour les questions générales (écologie, services publics, féminisme, paix, ...) et spécifiques de l'EPS et du sport.

Il est donc essentiel d'œuvrer pour que, dans nos pratiques syndicales et à tous les niveaux du syndicat, nous prenions des contacts réguliers avec ces alliances potentielles. Ces pratiques doivent être théorisées et organisées.

La convergence des luttes participe de la poursuite d'un projet de société. Le SNEP-FSU y prend place dans le cadre des revendications qu'il défend.

### **1.3. Le rapport au politique**

Pour une concrétisation de nos revendications, ces dernières doivent être mises en place par des décideur-ses politiques (gouvernement, élu-es locaux-ales...). S'il nous faut peser par le rapport de force sur tous les décideur-ses en ce sens, nous devons aussi tenter d'introduire nos revendications dans les programmes des forces politiques, hors partis d'extrême droite et autres programmes reprenant leurs valeurs.

Notre responsabilité est donc double :

- Agir sur les gouvernements (ou élu-es) en place pour la prise en compte, le plus possible de nos revendications (et/ou éviter les reculs). Instaurer des relations avec les élu-es municipaux, départementaux et régionaux concernant toutes les questions relatives à nos revendications, notamment celles des équipements sportifs

- Agir pour la prise en compte de nos revendications par les forces politiques qui ne sont pas au pouvoir.

Le SNEP-FSU agit en toute indépendance des partis politiques, mais indépendance ne signifie pas indifférence au regard de la nécessité de la mise en œuvre de nos revendications. Dans ce cadre précis, le SNEP-FSU sollicitera des temps d'échange relatifs à la situation et à notre champ propre avec les forces progressistes.

Dans la période récente, l'activité syndicale menée pour la prise en compte de la revendication des 4h d'EPS dans le programme du NFP, mais aussi l'appel du SNEP et de la FSU à voter pour les candidat-es qui portaient ce dernier, sont des illustrations concrètes qui devront être reconduites toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Par ailleurs, au regard de nos valeurs, des perspectives de progrès social ou des régressions certaines, notre syndicalisme combat les forces politiques qui portent des idées d'extrême droite ou destructrices de l'État Social.

#### **1.4. Lutter contre les idées et les pratiques d'extrême droite**

Poussées par les forces de l'argent et les médias qu'elles possèdent, les idées d'extrême droite (ED) se répandent dans l'opinion publique et la sphère politique. La lutte culturelle menée a pour fonction de permettre au capitalisme de se perpétuer en imposant une politique encore plus autoritaire et en faisant porter la colère sociale vers la division du peuple (xénophobie, fabrique de l'assisté...). Les partis d'extrême droite ne sont pas comme les autres, portant des idées antisociales, xénophobes, homophobes, masculinistes, antiscience... L'ED est l'ennemie de l'État Social et de l'État de droit, elle est aussi l'ennemie du monde du travail et organise sa division. L'ED se positionne contre l'émancipation des femmes et instrumentalise les luttes féministes à des fins racistes et xénophobes. Au niveau éducatif, les réseaux d'extrême droite portent un projet de tri et de reproduction sociale régressif et mortifère.

La résistance au développement de ces idées extrêmement dangereuses, simplistes, dans le monde du sport et de l'éducation est de la responsabilité du SNEP-FSU à tous les niveaux. Au regard du contexte, nous proposons de réfléchir à mettre en place dès à présent des outils permettant l'engagement d'un maximum de nos collègues dans cette lutte indispensable. Le SNEP-FSU agit et se mobilise contre les tentatives de banalisation des idées d'extrême droite dans un cadre unitaire.

#### **1.5 Un syndicalisme acteur de la bifurcation écologique**

« Le productivisme conduit à prélever toujours plus de ressources - minérales et fossiles - alors qu'elles sont limitées, sans égard pour les impacts sur la biodiversité et le climat, incompatibles avec la préservation des conditions dignes d'habitabilité de la planète. » (FSU congrès Rennes 2025).

Le SNEP-FSU s'engage à questionner les activités professionnelles et militantes selon les principes du GIEC « éviter, réduire, adapter » notamment dans une perspective d'une diminution d'impact carbone. Nous affirmons que la justice environnementale est indétachable de la justice sociale. En effet, les activités humaines extractivistes, consuméristes, générées par le système capitaliste actuel effréné, sont catastrophiques pour l'environnement et renforcent les inégalités.

Agir sur nos pratiques professionnelles et agir sur ce qui les organise et les détermine constituent deux faces inséparables de notre projet syndical :

- L'enseignement de l'EPS doit permettre d'informer sur les effets des pratiques et concourir par des contenus identifiés à former des pratiquant-es et citoyen-nés éclairé-es quant aux conséquences

environnementales des pratiques physiques et sportives, en mettant en avant des pratiques respectueuses de l'environnement.

- Dans l'organisation de l'association sportive et de ses rencontres les mobilités douces doivent être encouragées, dès qu'elles sont possibles. La fréquence et les moyens utilisés pour les grands déplacements doivent être questionnés.

Le SNEP-FSU prône l'utilisation et la rénovation de l'existant en lieu et place de la construction moins écologique dès que cela est possible. Le SNEP-FSU, via la publication RESET, est porteur de nombreuses propositions concrètes pour des constructions ou des rénovations écoresponsables.

Notre syndicalisme conjugue activité humaine et défense de l'environnement. Les mandats sur l'écologie adoptés au congrès de Porticcio (2021) restent en vigueur.

Le développement exponentiel de l'IA générative (souvent aux mains d'entreprises reliées à des forces impérialistes), représente une menace tant pour l'environnement (énergie, eau, ressources) que pour les travailleur-ses (emplois menacés, exploitation des pays pauvres), les libertés individuelles (reconnaissance faciale, drones tueurs, désinformation de masse) et les capacités cognitives des utilisateur-rices. Sans ignorer ses potentielles utilisations positives (médecine, etc...), le SNEP-FSU défend un principe de précaution quant à son utilisation usuelle et incite à refuser son utilisation à chaque fois que cela s'avère possible.

Le SNEP-FSU se dote d'un mandat d'étude sur l'utilisation de l'IA dans ses activités militantes et participe au mandat d'étude de la FSU sur l'IA, ses conséquences sur les conditions d'exercice et le sens des métiers de l'éducation, la dimension pédagogique et les inégalités d'apprentissage. Le SNEP-FSU choisira toujours l'intelligence collective plutôt que l'intelligence artificielle.

## **2. Un outil syndical au service du rapport de force**

Vues les orientations ci-dessus et dans l'objectif d'élever le niveau du rapport de force, nous devons organiser et renforcer notre outil syndical.

Le congrès de Porticcio a fait du renforcement de l'échelon départemental une priorité : *« le niveau départemental (ou territorial/régional pour les académies monodépartementales) est un élément incontournable dans la structure syndicale. Disposant de peu de moyens, il est l'organisateur du lien de proximité, il est l'animateur des mobilisations et une composante de la FSU départementale qu'il faut encore développer ».*

Le renforcement de cet échelon départemental est une condition indispensable pour développer un syndicalisme de masse, ancré dans le quotidien des personnels, capable de structurer les mobilisations et de construire un rapport de force durable. Cela nécessite de renforcer les moyens de cet échelon et d'accompagner son développement.

### **2.1. L'adhésion : priorité du syndicat pour nourrir le rapport de force**

Le nombre d'adhérent-es est la base du rapport de force et de la lutte contre toutes les inégalités. Il est donc indispensable de renforcer la syndicalisation au SNEP-FSU. Cela passe par une activité spécifique, organisée et réfléchie, car se syndiquer aujourd'hui n'est pas un acte naturel, mais un acte culturel par rapport à la connaissance du syndicalisme.

Une commission nationale syndicalisation a été mise en place. Elle permet d'analyser la situation, d'impulser l'activité syndicale et de mettre en commun les pratiques et réflexions des différentes académies. Elle a permis de faire un pas en avant important sur cette question.

Nous devons continuer à accrocher la syndicalisation de façon permanente à notre activité syndicale et à structurer notre outil syndical à tous les niveaux (et jusqu'au niveau le plus local : établissement, département) pour s'expertiser collectivement sur les enjeux de l'adhésion et être en mesure de la proposer. L'adhésion est une étape importante pour aller vers l'engagement syndical.

Engager une réflexion et des expérimentations sur les « déserts syndicaux » pour développer la présence syndicale. Nous devons aussi réfléchir à des outils communs avec les syndicats nationaux de la FSU pour renforcer l'adhésion et les votes aux Élections Professionnelles.

Concernant la posture et l'activité liées à la syndicalisation, le texte du congrès de Porticcio reste notre référence.

## **2.2. Un SNEP-FSU organisé pour favoriser l'engagement de tous et toutes**

### **2.2.1. La rencontre directe organisée pour l'engagement de tous et toutes dans les luttes**

La rencontre directe avec les collègues de nos champs de syndicalisation est importante pour la construction des revendications partagées. L'absence de rencontre directe peut éloigner l'appareil militant des réalités de terrain et du vécu de celles et ceux qui font l'EPS, le sport scolaire et le sport au quotidien. C'est un moment essentiel pour débattre de nos analyses, revendications et stratégies syndicales.

Pour développer la conception de l'activité syndicale à tous les niveaux (S1, S2, S3, S4), nous inscrivons la nécessité que les rencontres permettent de faire vivre le triptyque comprendre/agir/ transformer.

Que cela soit pour des questions spécifiques ou générales, les rencontres directes doivent permettre de mieux comprendre les enjeux, de participer à l'élaboration des revendications et des propositions d'action pour améliorer et transformer le réel. Elles doivent mettre en perspective les suites de l'activité syndicale.

Nous proposons lors de chaque rencontre (stage, AGD, etc...), que des outils d'analyses et de culture syndicale soient diffusés, une action (ou perspective d'action) réalisée (photo revendicative, pétition, etc...) et que les pistes de transformation soient explicitées. Afin de s'adresser avec plus d'efficacité aux collègues éloigné-es du syndicalisme mais aussi aux usager-es, le SNEP-FSU encourage le développement et le partage d'outils comme ceux d'éducation populaire pour ses militant-es .

Outre les stages de formation qui permettent une rencontre massive de collègues adhérent-es et non adhérent-es, le SNEP-FSU souhaite renforcer la culture de la rencontre en redynamisant les Assemblées Générales départementales ou académiques pour construire les revendications et stratégies syndicales avec la profession. Afin de renforcer la participation du plus grand nombre des adhérent-es aux processus syndicaux, et sans exclure l'accessibilité de tous-tes à ces processus, le congrès propose d'avoir une réflexion durant le prochain mandat sur les possibilités de mise en place de vote électronique pour les votes internes.

Les rencontres organisées par le SNEP-FSU, ainsi que ses instances à tous les échelons, sont des lieux où chacun-e doit pouvoir s'exprimer en toute sécurité. Il est donc nécessaire que les animateur-rices de ces temps soient formé-es sur toutes les discriminations, et notamment sur les VSS.

### **Renforcer l'outil syndical sur l'entrée dans le métier**

Le SNEP-FSU poursuit et renforce le travail engagé sur l'entrée dans le métier (concours -3 / concours +3) à travers l'ensemble des possibilités d'actions en lien avec les STAPS, les étudiant-es, les fonctionnaires stagiaires, les élèves fonctionnaires, les tuteurs-rices ainsi que les formateurs-rices. L'entrée dans le métier est une période charnière pour la formation syndicale et la bataille culturelle

et idéologique. La rencontre doit être systématique avec la mise en place d'un·e référent·e SNEP pour tous·tes les néotitulaires. Le SNEP-FSU et ses militant·es mettent tout en œuvre pour faire vivre l'histoire de la discipline et les analyses syndicales vers les étudiant·es dans les STAPS et INSPE, pour prendre des missions de tuteurs·rices, formateurs·rices de stagiaires et d'étudiant·es, pour être présent·es aux différents concours (CAPEPS, Agrégation, ...), et être davantage présent·es en STAPS pour y construire des relais.

### **Renforcer l'outil syndical vers les non titulaires.**

Le SNEP-FSU renforce les rencontres avec les enseignant·es non titulaires et développe l'activité syndicale au niveau départemental et académique. Les collègues non titulaires représentent aujourd'hui près de 5 % de notre profession et sont peu représenté·es dans les bureaux départementaux et académiques. Il est donc indispensable d'intensifier nos actions envers les non titulaires.

#### **2.2.2. Une communication pour nourrir le rapport de force et l'engagement**

La communication du SNEP-FSU vise à informer nos collègues, à toucher une audience plus large et influencer au-delà de notre champ de syndicalisation. En ce sens elle participe du rapport de force.

Tous les moyens de communications (écrits, oraux, audiovisuels numériques, papiers...) participent au triptyque comprendre/agir/transformer avec des outils. Le SNEP-FSU s'engage à développer et renforcer ses canaux d'information et de mobilisation, notamment en recourant aux modes de communication en réseau (messengeries, réseaux sociaux). Parfois différenciés mais en cohérence dans une complémentarité et une temporalité, ils permettent l'analyse, la mise en action et mettent en perspective les transformations. Par exemple, la version papier des bulletins est à privilégier sur la version numérique, pour les publics isolés, comme les TZR, les contractuel·les, ... qui doivent pouvoir disposer facilement d'un référentiel d'informations sur la spécificité de leur mission. Toute communication du SNEP-FSU exprime une revendication pour gagner des mesures progressistes et de nouveaux droits.

Les luttes, les conquêtes et victoires syndicales, locales comme globales, collectives comme individuelles doivent autant que possible être mises en lumière. C'est par cet affichage routinier et organisé que l'importance du travail syndical sera valorisée dans l'opinion publique. Cela permettra en outre de renforcer la fierté militante, la mémoire historique et de favoriser l'engagement.

#### **2.3. Étoffer/Renforcer les équipes militantes pour nourrir le rapport de force**

Notre orientation de syndicalisme de masse vise à rendre chacun·e concepteur·rice de son activité syndicale. Chaque militant·e doit être en capacité d'analyser les enjeux, la situation du rapport de force, construire les revendications avec les collègues, proposer des formes d'engagement dans la lutte et les négociations et construire l'action dans un processus temporel avec des alliances. C'est avec cette orientation que nous visons à développer notre syndicalisme, en proposant aux collègues de s'y engager pour nourrir le rapport de force et enrichir les pratiques syndicales. C'est avec une posture volontariste d'invitation à l'engagement de tous et toutes en tant que concepteur·rices du syndicalisme de demain et des pratiques syndicales le rendant possible que nous souhaitons renforcer notre outil syndical commun.

Pour donner envie de rejoindre le SNEP-FSU, nous devons mettre en avant les valeurs que nous portons, le sens de notre militantisme pour transformer le métier et afficher notre fierté et joie militantes au sein de collectifs pérennes et soudés.

L'étoffement/renforcement des équipes militantes doit se réaliser en termes de nombre de militant·es engagé·es. Pour graduer progressivement cette implication, l'accompagnement des nouveaux·lles

militant-es et le travail collectif sur chaque dossier sont des pistes à privilégier. Malgré ses limites, et sans être un objectif, l'utilisation de la visio est un outil possible pour permettre l'engagement.

Au regard des besoins d'animation de la vie syndicale et des rapports de force à construire, le congrès estime que l'augmentation significative du nombre de militant-es (pour tendre vers un doublement d'ici le prochain congrès) est une impérieuse nécessité. Nos pratiques et communications syndicales doivent prendre en compte cette volonté.

### **2.3.1. Permettre/Renforcer l'engagement et la prise de responsabilité des femmes pour nourrir le rapport de force**

Le SNEP-FSU s'engage pour abolir le patriarcat. Lutter contre tous les symptômes du patriarcat est une des conditions pour permettre aux femmes de s'engager dans le syndicalisme. Au sein de l'outil syndical, il nous faut encore avancer pour permettre et renforcer la place des femmes dans la structure, les responsabilités, les prises de décisions. Afin de nourrir les rapports de force, nous devons permettre à toutes d'être actrices du développement du syndicat.

Le SNEP-FSU réaffirme les propositions portées au congrès de Porticcio qu'il nous faut poursuivre et développer, car nous faisons le constat qu'elles restent insuffisantes en termes de transformations :

- « Développer les formations à l'égalité femme-homme ». Tous-tes les militant-es du SNEP-FSU doivent y être formé-es, en particulier les animateur·rices des stages qui sont appelé-es à participer aux sessions de sensibilisations aux VSS organisées annuellement par la FSU (Centre de Formation de la FSU).
- « Formation spécifiques sur les prises en charge des VSS et création d'une cellule VSS ».
- « Rechercher la parité à tous les échelons (notamment S3 et S4) et des responsables de commissions nationales ».
- « Systématiser le fonctionnement en co-secrétariats pour favoriser le travail collectif à tous les niveaux. Ces co-secrétariats doivent être mixtes et équilibrés femmes-hommes », ou avec au moins autant de femmes que d'hommes. Le SNEP-FSU œuvrera sur le mandat pour que la prise de responsabilité à part égale entre les femmes et les hommes soit une réalité dans notre syndicat.
- « Organisation de la vie syndicale (horaire de travail militant/réunions, droit à la déconnexion, tour et temps de parole », favoriser la prise de parole des femmes (double-liste, fermeture éclair...), prise en charge des frais de garde.
- « Bilan annuel des responsabilités et répartition des décharges ».
- « Valorisation des décharges pour les femmes », à réfléchir à tous niveaux .

La mise en place d'une cellule de veille contre les violences Sexuelles et Sexistes à la FSU est un pas en avant qui doit permettre d'éradiquer ces violences au sein de notre organisation syndicale. Le SNEP-FSU met en place sa propre cellule de veille et de prévention des VSS (article 17 des statuts) et déporte la gestion des saisines sur celle de la FSU. La mise en place du cadre de fonctionnement et du rôle de cette cellule seront définis dans le règlement intérieur du SNEP-FSU. Le rôle de la cellule sera à articuler avec celui de la cellule FSU déjà existante. Les membres de la cellule SNEP seront élu-es par le CDN et formé-es par un organisme qualifié à l'ensemble des questions qu'elle traite. Ils participeront à la rédaction du RI.

Le SNEP-FSU affirme l'impérieuse nécessité d'œuvrer au développement de ces questions par un groupe « égalité femme-homme » au sein de notre outil syndical.

### **2.3.2. Développer les S1 pour nourrir le rapport de force**

La section syndicale d'établissement ou de secteur (S1) est le premier étage du syndicat et du rapport de force pour nos métiers. Sans le développement d'un syndicalisme de terrain, proche de la profession et permettant l'engagement de tous·tes, aucun rapport de force de haut niveau n'est possible. Le SNEP-FSU réaffirme le besoin de développement des sections syndicales d'établissement et la formation des S1 comme des concepteur·rices d'activité syndicale. La première étape est d'activer ou réactiver les correspondant·es d'établissement en leur donnant les moyens de s'engager, notamment en coanimant des heures mensuelles d'information syndicale.

Le travail engagé pour développer les sections syndicales SNES/SNUEP/SNEP doit être massifié à tous les échelons. Cette construction de collectifs syndicaux, dynamise la vie syndicale et nous appelons à les élargir vers les autres SN de la FSU.

Renforcer le réseau de S1, de correspondant·es d'établissements et de services nécessite un meilleur partage des informations entre SN de la FSU. Cela passe notamment par une mutualisation de la liste des S1 ou de correspondant·es d'établissements et de services entre SNES, SNEP, SNUEP et SNUIPP pour les collègues concerné·es. Ces derniers, doivent pouvoir identifier les syndiqué·es des différents SN de leur établissement. Il faut également améliorer le partage d'informations et la mutualisation avec les syndicats nationaux de la FSU, au sein des établissements (SNICS-FSU, SNASUB-FSU, SNUPDEN-FSU, FSU Territoriale...). C'est un enjeu majeur pour la visibilité de la FSU, de sa force et de la nécessité du vote FSU aux élections professionnelles.

### **2.3.3. Une formation militante pour nourrir le rapport de force**

Le renforcement des équipes militantes passe par une expertise politique et une conscientisation systémique de haut niveau, ainsi que le développement d'une expertise des pratiques syndicales.

La formation militante doit être organisée à tous les niveaux de responsabilités (S1, S2, S3, S4) pour permettre le renforcement de la structure syndicale. Le SNEP-FSU appelle à mettre dans chaque calendrier des sections, de façon régulière, l'organisation de stages Agir (formation S1), éclairer le métier (compréhension systémique et historique des enjeux) et bureaux (orientation et organisation de l'activité syndicale des équipes départementales et académiques). La formation peut être mutualisée avec d'autres syndicats de la FSU, notamment les académies monodépartementales et les territoires ultra-marins.

Suite à l'élection des nouvelles équipes militantes et pour renforcer l'activité syndicale au niveau départemental et/ou académique, chaque équipe militante devra participer à un stage bureau durant ce mandat.

La formation militante passe aussi par le renforcement des lectures et l'appropriation des outils militants disponibles. La mise en place d'une librairie militante au niveau national est un pas en avant réussi que nous appelons à décliner localement dans les différents stages du SNEP-FSU.

Tout en poursuivant le travail de développement des stages de formations spécifiques (sport scolaire, contenus, équipements, égalité...), il nous faut redynamiser les stages de formation militante générale (agir dans l'établissement, éclairer le métier, bureaux, stages S2/S3), c'est un enjeu d'avenir pour notre syndicalisme.

### **2.3.4. La communication interne militante : outil pour nourrir le rapport de force**

Afin de nourrir le rapport de force, le SNEP-FSU s'organise pour permettre à chaque militant·e d'accéder aux informations nécessaires pour comprendre/agir/transformer.

Au vu de la quantité d'informations et de sujets à traiter, nous devons travailler à synthétiser les éléments structurants des analyses et de l'activité syndicale (rapports parlementaires, analyses du contexte...).

Le SNEP-FSU engage un travail pour la rénovation de la structuration interne de mise à disposition de l'information militante, notamment par la mise en chantier de son site militant et la mutualisation pour plus d'efficience.

#### **2.4. Les alliances pour nourrir le rapport de force**

Le SNEP-FSU se structure pour agir et développer les alliances avec le monde associatif (alliance écologique et sociale, Attac, ...), avec les autres syndicats sur des revendications plus larges telles que l'arrêt du financement public des établissements privés (exemple : création de l'observatoire sur le financement des établissements scolaires privés dans le 13).

Le développement de l'EPS est indissociable d'un projet de société partagé pour la réussite de tous-tes les élèves. Sur notre champ spécifique des alliances sont à construire avec les offices municipaux des sports, les fédérations de parents d'élèves, le monde sportif, les sportif-ves de haut niveau... (exemple : le CoPER 93 (collectif permanent pour la défense et la promotion de l'EPS et du mouvement sportif en Seine saint Denis).

La défense de nos bourses du travail, trop souvent attaquées, fait partie des combats à mener dans une alliance la plus large possible.

Les liens avec la FSGT sont à renforcer dans nos réflexions et actions pour un sport humaniste et antifasciste notamment par la nouvelle initiative d'« université du sport populaire » dont le SNEP-FSU est partenaire.

De façon plus large, le SNEP-FSU se doit d'être attentif à l'émergence de mouvements populaires luttant contre l'exploitation et les dominations, et le cas échéant se montrer en soutien

#### **2.5. Liens aux forces politiques pour la prise en compte de nos revendications**

Le SNEP-FSU s'organise pour assurer un lien régulier, notamment sur le champ de l'EPS, du sport et de la jeunesse, avec les partis partageant nos valeurs pour porter nos revendications en toute indépendance. Il suit les travaux de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du CESE sur ces questions et appelle au niveau académique à développer les contacts avec les CESER, et au niveau départemental avec les député-es et élu-es, hormis les partis d'extrême droite et celles et ceux qui en portent les idées.

Le SNEP-FSU ne laissera pas les candidat-es portant les idées d'ED instrumentaliser ses revendications. Ainsi, il ne rencontrera et ne sollicitera pas les candidat-es d'ED aux diverses élections.

#### **2.6. Lutter contre les idées et les pratiques d'extrême droite**

L'extrême droite a un programme offensif de poursuite des politiques libérales, en renforçant le côté autoritaire, en brisant l'État de droit, les droits des minorités, des femmes, des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'ED est l'ennemi du syndicalisme et du monde travail. Aujourd'hui, le capitalisme en crise fait le choix du fascisme par nécessité. Par ailleurs, ces idées s'accompagnent de pratiques (procédures bâillons ; intimidations limitant l'adhésion et l'engagement dans les syndicats et les organisations humanistes et émancipatrices ; vandalisme de locaux, menaces envers les représentant-es et militant-es, provocations et agressions lors des mobilisations et manifestations). Les pratiques agressives de l'extrême droite : intimidations, usurpation de concepts progressistes (féminisme, etc.) se propagent sur tous les plans et nous devons les combattre pied à pied.

Le SNEP-FSU combat les idées d'extrême droite. Les échanges directs avec les élu-es d'extrême droite se limiteront aux instances et cadres institutionnels.

Les instances seront un lieu de lutte pour combattre leurs idées, leurs décisions politiques, sociales et éducatives, dénoncer leur imposture et porter nos revendications.

Afin de lutter contre les idées d'extrême droite, le SNEP-FSU adhère en son nom à VISA en plus de son adhésion au travers de la FSU. Il fera connaître régulièrement les travaux à ses adhérent-es pour que la lutte idéologique soit permanente à tous les niveaux.

Le SNEP s'engage avec la FSU et dans le cadre d'un rassemblement large (associatif, syndical, ...) dans la lutte contre l'extrême droite. La mobilisation contre ses idées et pratiques passe par la défense de notre statut, garant de l'intérêt général et de l'indépendance des agent-es, qui engage les fonctionnaires à ne pas obéir à « des ordres de nature à compromettre gravement un intérêt public. »<sup>1</sup> L'engagement massif de la profession dans cette posture de « fonctionnaire citoyen-ne » est la condition d'une résistance active et collective.

Le SNEP-FSU soutient et s'investit dans la démarche de la FSU pour la création d'une cellule de veille nationale sur tous les agissements liés aux idées d'extrême droite en rapport à l'éducation (propos racistes, xénophobes, homophobes, masculinistes, refus ou attaque sur l'EVARS, mise en cause d'enseignant-es, etc ...). Cette cellule pourra être déclinée au niveau local.

Elle aurait pour mission : sensibiliser, recenser, dénoncer jusqu'à la justice si besoin, aider les équipes pour ne rien laisser passer par rapport aux agissements de l'extrême droite.

Au sein du SNEP-FSU veiller à travailler sur le comportement de chacun-e et avoir conscience des répercussions que cela peut avoir comme c'est déjà en cours pour les VSS.

## **2.7. Le SNEP et la FSU, la maison commune, les Élections Professionnelles**

### **2.7.1. FSU**

Le SNEP-FSU est pleinement engagé au sein de la FSU pour coordonner les actions des syndicats nationaux et porter des luttes plus générales. Du niveau départemental au niveau national, et international (sections hors-de-France) nous devons pleinement nous organiser pour nourrir les débats et actions de la fédération, en y portant nos revendications, nos analyses sur les questions EPS/sports et Jeunesse, mais aussi notre culture syndicale de l'engagement et des luttes. Les liens avec les syndicats d'enseignement de la FSU sont à renforcer.

La formation fédérale (Centre de Formation de la FSU) et la recherche via l'institut de Recherche de la FSU doivent être investies par les militant-es dans un double mouvement d'information-formation et d'apport aux débats.

Nous devons continuer à agir au sein du secteur retraité-es de la FSU, en lien avec la FGR-FP.

Les retraité-es sont nombreux-ses à rester syndiqué-es. Elles-ils sont actifs-ves dans le SNEP, la FSU, la FGR et réuni-es dans le groupe des 9<sup>2</sup>. Elles-ils se mobilisent constamment sur les enjeux communs comme spécifiques : qualité et développement des services publics (EPS, Education, Santé...), pouvoir

---

<sup>1</sup> article L121.10 du code général de la fonction publique « l'agent public doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. ».

<sup>2</sup> Groupe des 9 » : (UCR-CGT (Union Confédérale des Retraités – CGT), UCR-FO (Union Confédérale des Retraités – Force Ouvrière), UNAR-CFTC (Union Nationale des Retraités – CFTC), UNI Retraités-CFE-CGC (Union Nationale des Ingénieurs Retraités – CFE-CGC), FSU-Retraités (Fédération Syndicale Unitaire – Retraités), UNIRS-Solidaires (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires), FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique), LSR (Loisirs et Solidarité des Retraités, créée à l'initiative de la CGT), Ensemble & Solidaires – UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées).

d'achat, développement des solidarités, défense de la sécurité sociale, véritable justice sociale et fiscale... Si de nombreux problèmes persistent, les retraité-es ont pu obtenir des avancées (Ex : revalorisation des pensions).

### **2.7.2. « Maison commune »**

La FSU et ses syndicats nationaux sont engagés dans un processus de rapprochement avec la CGT au travers de la création d'une maison commune, qui vise à partager l'analyse et la construction de revendications communes, en vue du développement d'un rapport de force unitaire et majoritaire à même de transformer l'existant. Pour le SNEP-FSU, le périmètre de la maison commune n'est pas figé.

Le SNEP-FSU a engagé des travaux d'étude en partenariat avec la CGT sur les équipements sportifs, qu'il faut poursuivre et développer à d'autres objets communs.

### **2.7.3. Élections professionnelles**

Les élections professionnelles sont décisives pour le rapport de force, en termes de représentativité, mais aussi de moyens syndicaux.

L'enjeu pour la FSU de reprendre la première place dans la Fonction Publique et de confirmer sa 1<sup>ère</sup> place à l'Éducation nationale est de taille dans le contexte politique. C'est pour cela que le SNEP-FSU fait des EP, dès son congrès, un enjeu incontournable. Cela doit partir de l'analyse des dernières élections professionnelles.

Le SNEP-FSU œuvrera pour renforcer le vote pour la FSU et pour permettre à tous-tes de pouvoir voter, augmenter ainsi le nombre de votant-es. Il agira aussi pour dépasser son champ de syndicalisation afin de faire voter dans les établissements publics pour la FSU. Dans cette perspective, l'organisation du maillage S1 en FSU est un outil incontournable.

## **2.8. Structuration de l'activité syndicale en Europe et à l'international**

Dans un système capitaliste mondialisé, partout les attaques pleuvent contre les droits des travailleurs et travailleuses, contre les solidarités collectives afin de maintenir les profits du capital contre le monde du travail et en détruisant la planète. En France, pour satisfaire aux préconisations de grands organismes tel que l'OCDE, le FMI ou la commission européenne, les services publics, les biens communs, notre modèle social, sont attaqués pour répondre à ces orientations libérales majoritaires en Europe et dans le monde.

Les droits des travailleur-ses sont interdépendants sur notre planète. Le SNEP-FSU soutient les mobilisations et campagnes visant les pays belligérants pour les contraindre à s'engager vers des sorties de conflits. Dans ce cadre il appelle avec la FSU à la participation de la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) face aux agissements d'Israël contre le peuple palestinien, en boycottant notamment les marques sponsorisant les équipes sportives israéliennes. Les solidarités avec les pays agressés doivent se renforcer et le syndicalisme international doit agir en ce sens.

Quand les droits des femmes régressent dans un pays, ils tendent à régresser dans d'autres. Cela est aussi valable pour les conquêtes sociales. Le capitalisme œuvre pour réduire les droits sociaux et détourner les revenus du travail vers le capital, au détriment des travailleur-ses et des services publics.

Parallèlement, les évolutions des Services Publics et des politiques éducatives sont en étroite dépendance aux politiques européennes et internationales. Les organismes mondiaux (OCDE, FMI) et européens (commission européennes) portent des orientations et préconisations pour contrôler et orienter les systèmes éducatifs vers le projet d'une école libérale pour perpétuer le système économique.

Il est donc nécessaire d'organiser et structurer nos actions, et de créer des liens avec les syndicats des différents pays pour contrer ces mécanismes et faire avancer nos valeurs et revendications. C'est pourquoi le SNEP-FSU porte une conception internationaliste de la défense de l'intérêt général et participe à des projets partenariaux internationaux pour le développement et le renforcement de l'EPS et du sport pour tous·tes.

Le SNEP-FSU poursuit son travail avec EUPEA en faisant valoir notre conception culturaliste de l'EPS qui se fonde sur la solidarité, le partage, l'échange et la rencontre.

L'Éducation Physique à la française est singulière dans son fonctionnement et il est indispensable d'en faire la promotion. Nos collègues du secteur Hors de France, créé en 2011, y contribuent.

Des projets de solidarité dans le monde participent au développement de notre conception de l'EPS. Notre partenariat avec la FSGT sur les projets de formation et développement de l'EPS en Palestine et de sport pour tous et toutes avec les Sahraouis va dans ce sens.

Le SNEP-FSU avait adopté un mandat d'étude au congrès de Porticcio sur la question de sa ré-adhésion à l'Internationale de l'Éducation. Ce mandat d'étude n'a pas été mené. Ce mandat d'étude doit être renouvelé.